

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

PRESIDENCE

03 BP 7021 Ouagadougou 03
Tél. (226) 25 30 70 64/65
Fax : (226) 25 30 72 42



BURKINA FASO
La Patrie ou la Mort, nous vaincrons

Ouagadougou, le 18 JUIL 2025

N°2025 17.7 /MESRI/SG/UJKZ/P

COMMUNIQUE

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance du public qu'il est ouvert pour la rentrée académique 2025-2026, au sein de l'Institut de Génie de l'Environnement et du Développement Durable (IGEDD), un test de recrutement d'étudiants en Licence et Master dans les filières de formation ci-dessous :

1) FORMATIONS ET DIPLÔMES

LICENCE PROFESSIONNELLE

Licence professionnelle en Génie de l'Environnement avec deux (02) spécialités :

- *Technologies de l'Eau et Assainissement (TEA) ;*
- *Gestion des Pollutions et Aménagement du Territoire (GPAT).*

Durée de la formation : un (01) an.

Nombre de places prévues : Trente (35) par spécialité.

MASTER PROFESSIONNEL / RECHERCHE

- Master professionnel en Santé - Sécurité - Environnement,
spécialité : Management Qualité - Sécurité - Environnement (MQSE) ;
- Master professionnel en Gestion des Catastrophes et Santé Publique,
spécialité : Territoire - Environnement - Santé (TES) ;
- Master professionnel et Recherche en Eau - Énergie - Environnement,
spécialité : Technologies de l'Eau et Assainissement (TEA) ;
- Master professionnel et recherche en Eau - Énergie - Environnement,
spécialité : Énergie et Énergies renouvelables (EER) ;

Durée de la formation : deux (2) ans

Nombre de places prévues : Trente (35) respectivement pour les filières EER, et cinquante (55) respectivement pour les filières MQSE, TES et TEA.

2) CONDITIONS DE CANDIDATURE

Formation	Conditions
Licence professionnelle en Génie de l'environnement	- Être titulaire du diplôme de Baccalauréat ; - Être titulaire du DEUG A ou B, d'un DUT/BTS en sciences de l'environnement ou d'un diplôme jugé équivalent par les services techniques du Ministère en charge de l'enseignement supérieur, ou avoir validé le niveau L2 en Sciences et Technologies ou au moins les deux premières années de sciences agronomiques, génie civil ou de géographie.
Master MQSE	Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac+3 minimum en Sciences et Technologies (Mathématiques, Physique, Chimie, Biologie, Géologie, Agroalimentaire), en Sciences de l'Ingénieur (eau et environnement, mines, génie civil), en Sciences de la Santé, en Sciences sociales (Géographie), en Économie de l'environnement) ou d'un diplôme jugé équivalent par les services techniques du Ministère en charge de l'enseignement supérieur.
Master TES	Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac+3 minimum en Sciences et Technologies (Mathématiques, Physique, Chimie, Biologie, Géologie), en Sciences de l'ingénieur (eau et environnement, mines, génie civil), en Sciences de la santé, en Sciences sociales (Géographie) ou d'un diplôme jugé équivalent par les services techniques du Ministère en charge de l'enseignement supérieur.
Master EER	Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac+3 minimum en Physique, en Génie énergétique, en Génie des procédés (Technologies solaires et appliquées, froid et climatisation) ou d'un diplôme jugé équivalent par les services techniques du Ministère en charge de l'enseignement supérieur.
Master TEA	Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac+3 minimum en Sciences et Technologies (Physique, Chimie, Biologie, Géologie, Agroalimentaire), en Sciences de l'ingénieur (eau et environnement, génie civil), en Sciences sociales (Géographie) ou d'un diplôme jugé équivalent par les services techniques du Ministère en charge de l'enseignement supérieur.

N.B. : Les diplômes présentés dans le dossier de candidature doivent provenir d'une université publique membre du CAMES ou d'une institution privée d'enseignement supérieur reconnue par l'État et membre du CAMES. Ces diplômes doivent être reconnus par le PRED/CAMES pour les institutions privées d'enseignement supérieur. Par ailleurs, les candidats doivent être titulaires d'un Baccalauréat scientifique (séries C, D, E, F) ou d'un Baccalauréat professionnel en Agriculture.

3) COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- ☐ Une demande adressée à monsieur le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO ;
- ☐ Le formulaire de candidature dûment complété à télécharger sur le site www.campusfaso.bf ou sur www.igedd.net ;
- ☐ Une lettre d'une page maximum indiquant les motivations du candidat ainsi que son projet professionnel ;
- ☐ Un Curriculum Vitae complet signé avec photo claire et visible ;
- ☐ Une copie légalisée du diplôme du baccalauréat ;
- ☐ Une copie légalisée des diplômes justifiant le niveau d'études ;
- ☐ Le programme précis des enseignements suivis antérieurement (matières, volumes horaires, etc.) pour les candidats titulaires d'un diplôme étranger ;

- ☐ Les copies légalisées des relevés de notes de chaque année d'études accomplies dans l'enseignement supérieur ;
- ☐ Une copie légalisée de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité ;
- ☐ Une lettre d'appréciation d'enseignant du supérieur (pour les candidats en formation initiale) ou d'un supérieur hiérarchique de haut niveau (pour les candidats en formation continue) sur imprimés joints ;
- ☐ Un justificatif de l'activité professionnelle pour les candidats salariés.

4) MODALITÉS D'ACCÈS

La soumission des dossiers de candidature se fera en ligne sur la plateforme CAMPUSFASO (<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) du **15 Aout au 15 Septembre 2025 à 23H59 GMT**. A cet effet, chaque candidat doit se rendre sur le site : <https://www.campusfaso.bf> dans la rubrique candidature en vu de créer :

- un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiant (INE) ;
- son dossier sur la plateforme et l'y déposer.

La validation de la demande de candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossiers qui s'élèvent à **quinze mille cinq cent (15 500) Francs CFA** payables sur la plateforme **CAMPUSFASO**.

Le concours de recrutement se déroulera selon le calendrier suivant :

- **22 septembre 2025** : publication par affichage à l'IGEDD de la liste des candidats présélectionnés pour l'entretien de recrutement et affichage du programme de déroulement des entretiens ;
- **29 au 30 septembre 2025** : entretiens de recrutement à l'IGEDD et au Laboratoire de Physique et de Chimie de l'Environnement (LPCE) ;
- **04 octobre 2025** : publication de la liste des candidats autorisés à s'inscrire à partir de 17 heures ;
- **07 octobre 2025** : réunion de rentrée ;
- **15 octobre 2025** : début effectif des cours.

5) FRAIS D'INSCRIPTION ET DE FORMATION

L'accès aux formations par les candidats sélectionnés est conditionné par le paiement de frais d'inscription et de frais de formation/laboratoire.

6) FRAIS D'INSCRIPTION ET DE FORMATION

L'accès aux formations par les candidats sélectionnés est conditionné par le paiement de frais d'inscription et de frais de formation/laboratoire.

Frais	Ressortissants de la zone UEMOA		Ressortissants hors zone UEMOA	
	sous régime « particulier »	sous régime « étudiant »	sous régime « particulier »	sous régime « étudiant »
Inscription	51 500 FCFA/an	16 500 FCFA/an	252 000 FCFA/an	252 000 FCFA/an
Formation / Laboratoire	500 000 FCFA/an	500 000 FCFA/an	500 000 FCFA/an	500 000 FCFA/an
Date de versements des frais de laboratoire/fo rmation et/ou droits d'inscription	1) Versement unique : du mercredi 15 au vendredi 31 octobre 2025	1) Versement unique : du mercredi 15 au vendredi 31 octobre 2025	1) Versement unique : du mercredi 15 au vendredi 31 octobre 2025	1) Versement unique : du mercredi 15 au vendredi 31 octobre 2025
	2) 1 ^{er} versement du mercredi 15 au vendredi 31 octobre 2025: 250 000 FCFA	2) 1 ^{er} versement du mercredi 15 au vendredi 31 octobre 2025: 250 000 FCFA	2) 1 ^{er} versement du mercredi 15 au vendredi 31 octobre 2025: 250 000 FCFA	2) 1 ^{er} versement du mercredi 15 au vendredi 31 octobre 2025 : 250 000 FCFA
	3) 2 ^{ème} Versement du vendredi 14 au vendredi 28 novembre 2025 : 250 000 FCFA	3) 2 ^{ème} Versement du vendredi 14 au vendredi 28 novembre 2025 : 250 000 FCFA	3) 2 ^{ème} Versement du vendredi 14 au vendredi 28 novembre 2025 : 250 000 FCFA	3) 2 ^{ème} Versement du vendredi 14 au vendredi 28 novembre 2025 : 250 000 FCFA

NB : Délais obligatoires à respecter sinon la direction se réserve le droit de vous supprimer de la liste des étudiants recrutés pour défaut de paiement de l'IGEDD

Pour toute information complémentaire, contacter le secrétariat de la direction de l'IGEDD.

Tél. : +226 78 38 90 54 / +226 52 64 48 36

E-mail : contact@igedd.net

P. Le Président et par délégation,
Le Vice-Président chargé des Enseignements
et des Innovations Pédagogiques


Dr Bernard SOUMA
Maitre de Conférences
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques

Ampliation :

- VP/EIP
- VP/PRUE
- DAOI
- DAF
- AC
- DSI/Point focal Campusfaso
- Large diffusion